

NEGOCIATIONS EGALITE PROFESSIONNELLE/DISCRIMINATION

C'EST PARCE QUE JE SUIS UNE FEMME QUE JE SUIS MOINS PAYÉE QU'UN HOMME?

PAS DU TOUT. C'EST PARCE QUE VOUS N'ÊTES PAS UN HOMME.



L'entreprise souhaite redorer son image sociale, y met-elle les moyens ?

La Direction propose aux organisations syndicales de signer un accord sur l'égalité professionnelle.

La CGT revendique :

- Que l'égalité salariale soit respectée dès la 1^{ère} année d'embauche
- En préalable que la classification (position, catégorie) de chaque salarié soit revue pour être conforme aux tableaux de la SYNTEC (il y a souvent une position d'écart en moins)
- Que l'accord apporte chez AKKA aussi l'égalité dans l'évolution professionnelle, ce qu'on appelle couramment le plafond de verre et les murs de verre
- Que l'accord sur l'égalité professionnelle chez AKKA intègre la discrimination touchant les femmes/hommes + les hommes/femmes (il y en a) et l'inéquité entre les français et les non-français
- Que la Direction prévoit dans l'accord une enveloppe pour le rattrapage des salaires
- Que les organisations syndicales soient *comme avant* associées à l'étude des parcours des salariés discriminés en vue de leur rattrapage salarial
- Que le sujet des violences sexistes et sexuelles soit intégré à la négociation égalité professionnelle

NOTRE VISION DES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION :

1- MANQUE LE RATTRAPAGE DES COLLEGUES DONT LES CARRIERES SONT BLOQUEES DEPUIS DES ANNEES

2- ENVELOPPE DE RATTRAPAGE DE SALAIRES INSUFFISANTE

3- EXAMEN LA 1ERE ANNEE PAR LES RH DE LA SITUATION DE SEULEMENT 170 FEMMES DISCRIMINEES SUR 1321



Nous sommes plus forts collectivement. Rejoignez-nous à la CGT AKKA !

